



# LE JACQUEMINOIS

Volume 14, numéro 4 - 20 avril 2022

## Mot du conseil

Chers citoyens,

C'est avec une grande joie que le conseil municipal voudrait vous informer de l'acquisition du terrain à droite du centre communautaire par les Jeunes Poussees des Jardins-du-Québec pour la construction du Centre de la Petite Enfance (CPE) de Saint-Jacques-le-Mineur. C'est un projet que votre conseil suit de près, car nous sommes conscients de l'importance d'une installation comme celle-ci dans le quotidien des familles de notre belle municipalité. Nous vous tiendrons au courant des prochaines étapes.

Le comité communication aimerait vous informer des pages citoyennes suivantes dans la municipalité :  
Facebook Mairiens de Saint-Jacques-Le-Mineur : <https://www.facebook.com/groups/3893143014112834>  
Facebook Club de Course : <https://www.facebook.com/groups/591219674970818> les mairiens sont les bienvenus en poussette.  
Facebook Pitous de Saint-Jacques : <https://www.facebook.com/groups/703280790561737/>

N'oubliez pas de suivre notre page officielle Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur.

Merci pour votre belle participation à la chasse aux cocos. C'était un très beau rassemblement avec beaucoup de sourires d'enfants heureux. Un merci spécial à Amélie Piquette pour les photos, aux bénévoles du comité loisirs, ainsi qu'aux bénévoles de la fratrie d'avoir offert gratuitement des viennoiseries et des cafés pour les parents.

**Nous aimerions rassurer les familles, le camp de jour aura bien lieu cet été.** Merci d'avoir répondu en grand nombre. Vous pouvez maintenant propager la belle nouvelle et continuer les inscriptions. Restez à l'affût pour la prochaine journée famille le 28 mai.

Au plaisir de vous croiser,

Myline Therien  
Conseillère municipale siège 5,  
Pour votre Conseil Municipal.

## Dossiers de greffe et affaires politiques

Adoption de nouvelles politiques pour la gestion des ressources humaines :

- Politique vestimentaire des officiers municipaux numéro PL-091-41
- Politique de télétravail des officiers municipaux numéro PL-091-42

Dépôt d'un nouveau projet de règlement SE-001 sur les ventes de garage :

- L'objet de ce règlement est de fixer les conditions de mises en place et d'opération des ventes de garage organisées par les propriétaires ou occupants d'immeubles de la Municipalité.
- L'autorisation d'organiser des ventes de garage pour six (6) semaines dans l'été est maintenue, mais les dates sont modifiées, soit les deux dernières de mai, les deux dernières de juin et maintenant les deux dernières du mois d'août.